

Assises



Pierre-Alain Savoy préside l'un des deux groupements de la ville de Genève, celui de Trembley: magnifiques jardins familiaux. PIERRE ABENSUR

Les jardins familiaux ont un bel avenir devant eux

La Fédération genevoise veille sur les 2000 parcelles existantes. Elle a élu samedi une femme à sa tête

Thierry Mertenat

Les esprits chagrins qui pensent que la tradition des jardins familiaux finira par disparaître n'étaient pas présents ce samedi après-midi à la salle des fêtes de Carouge. A leur place, une armée pacifique de jardiniers et jardinières amateurs. Tous membres d'une Fédération genevoise drôle-

ment motivée et active. En chiffres, cela donne 2110 parcelles réparties sur vingt-cinq groupements ou lotissements installés dans seize communes du canton de Genève.

La relève, elle, se presse au portillon: 685 candidats sont en attente de pouvoir intégrer cette même Fédération, à tout le moins de devenir à leur tour des «parcelles» comme on dit dans le jargon d'un comité central regroupant une douzaine de bénévoles.

Ils ont pris la parole tout au long de l'assemblée annuelle qui avait mis 18 points à l'ordre du jour. Traités sans ennui, au pas de charge comme poussent les choux verts portugais. Le président sortant, Jean-Paul Gygli, remettait son poste au concours, non sans avoir

soigné sa succession. La nouvelle présidente de cette association à but non lucratif s'appelle Saskia Duarte-Brugger. Une femme de caractère, élue à l'unanimité, que l'on peut croire sur parole lorsqu'elle annonce vouloir «dynamiser» davantage encore cette Fédération dont elle était jusqu'ici la vice-présidente.

«Que l'on soit mieux reconnu: nous sommes des jardiniers à part entière», déclare-t-elle. Avant d'ajouter: «J'aime la formule ancienne des jardins ouvriers. L'accès au travail de la terre pour tous, y compris ceux qui sont dans le besoin, qui ont perdu leur emploi. Je ne suis pas là pour les juger, mais pour m'impliquer notamment dans la recherche de nouveaux ter-

rains. Ils existent.» On peut compter sur la nouvelle présidente pour mettre autour de la table les bonnes volontés du canton.

Les présidents des différents groupements ont eux aussi la tête bien faite et la main verte, même en plein hiver. Cela s'entend, cela se voit. A l'image de Pierre-Alain Savoy, veillant sur les magnifiques jardins familiaux de Trembley, entre parc et zone villa. «Cette passion commune ne doit pas se vivre en vase clos.» Message bien reçu: on se reverra au printemps.

Découvrez la galerie photo sur www.jardiniers.tdg.ch/

Genève se démène pour redéfinir le viol dans la loi

Le Conseil des Etats donne suite à une initiative genevoise pour modifier le Code pénal

La notion de viol, telle que la définit le Code pénal suisse, est archaïque. Cette conviction de la classe politique genevoise, tous partis confondus, fait des émules à Berne. Mardi, la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats a donné suite, sans opposition, à une initiative du Canton, invitant à réviser la loi datant de 1942. Si la commission sœur du Conseil national donne le même signal, les deux Chambres pourraient aller de l'avant rapidement.

Quel est le problème? Pour parler crûment mais clairement, le Code pénal actuel réserve la qualification de viol à un acte sexuel classique, soit une pénétration vaginale par un homme sur une femme. Toute autre forme d'outrage ou toute intrusion subie par un homme seront considérées non pas comme un viol mais comme une contrainte sexuelle. La peine maximale est de 10 ans de privation de liberté pour les deux délits, mais les sanctions minimales divergent: pour un viol, un an de prison; pour une contrainte, une peine pécuniaire.

«Cette situation est anachronique», juge le PLR genevois Hugues Hiltbold qui a interpellé à deux reprises le gouvernement

suisse sur ce thème, mais en vain. Pour ce conseiller national, «il y a une inégalité de traitement choquante selon les sévices subis et du fait que les hommes ne peuvent pas être reconnus comme victimes de viol.»

Le Grand Conseil genevois a soutenu les efforts de l'élu fédéral en usant en mai, à l'unanimité, de son droit d'initiative auprès des Chambres pour faire évoluer la situation. A l'origine de cette démarche, la députée PDC Béatrice Hirsch: «Le fait d'être reconnue comme victime de viol importe pour le processus de reconstruction, relève-t-elle. Mais il faut aussi changer le Code pour les juges car la coexistence de ces deux normes différentes tend actuellement à alléger les peines.» Cela se manifeste notamment en cas de simple tentative, selon Hugues Hiltbold: «Par la voie classique, ce sera au moins un an de prison, alors qu'une amende sanctionnera une tentative par une autre voie.» L'élu est confiant quant aux chances de succès de la démarche genevoise à Berne: «Quelques conservateurs s'opposent, mais la majorité suivra.» Répondant en 2013 à Hugues Hiltbold, le Conseil fédéral, lui, ne voyait pas d'urgence à légiférer. Il estime qu'il n'y a «aucune lacune dans la répression» et que «la contrainte sexuelle peut entraîner un préjudice moindre que le viol», ce qui justifie un traitement différent. **Marc Moulin**



La chaufferie de l'immeuble visitée en urgence par les pompiers du SIS, dont leur capitaine Marc Feuardent. PIERRE ABENSUR

Alerte au gaz dans un immeuble meyrinois

Sept habitants, intoxiqués au monoxyde de carbone, ont été acheminés à l'hôpital samedi soir. Récit

En lettres majuscules: CO pour monoxyde de carbone. Ce gaz sournois (incolore et inodore) a son détecteur. Accroché à la ceinture du tandem d'ambulanciers qui pénètre ce samedi soir dans l'appartement d'un couple de retraités habitant un immeuble de quatorze étages à la rue des Bugnons à Meyrin. Double bip-bip. Les valeurs de CO dans le logement sont anormalement élevées. L'appel au 144, suite aux nausées ressenties, a été utile.

Des renforts sont aussitôt demandés par les secouristes sur place. Les hommes du SIS pénètrent à leur tour dans le locatif. Sur quatre étages, à chaque fois dans les salons, leur détecteur multigaz marque la présence anormale de CO. Il faut évacuer. «Un nid de blessés, rapidement bien garni, est installé dans l'allée voisine», raconte le capitaine du SIS, Marc Feuardent. Dans l'intervalle, une noria d'ambulances – jusqu'à huit – s'organise sous la conduite du responsable de la brigade sanitaire cantonale, le Dr Marc Niquille. «Sept personnes sont acheminées aux Urgences des HUG, dont une famille

avec deux enfants en bas âge, pour des contrôles approfondis», précise le porte-parole de la police genevoise, Silvain Guillaume-Gentil. La suite est affaire de déductions pour comprendre d'où vient ce gaz. Dans la logique des pompiers, on intervient du bas en haut mais l'on raisonne parfois du haut vers le bas. L'officier de garde Philippe Jorand envoie ses hommes à la chaufferie au sous-sol. On lui coupe le sifflet, on fait le lien avec sa cheminée sur la toiture qui fait bipper tous les instruments de mesure.

Dans le local technique, apparaissent les signes clairs d'une combustion incomplète consécutive à une mauvaise alimentation en air frais (un saut-de-loup bouché pourrait en être la cause). L'émanation de monoxyde de carbone s'échappe alors sur le toit, avant d'être aspirée par les proches exutoires en inox reliés aux cheminées de salons. Original à défaut d'être inédit, de l'avis des spécialistes. Dans l'immeuble meyrinois, le phénomène a ainsi observé puis neutralisé existait depuis plusieurs jours. La prochaine fois, conseil de secouriste, appel au 144 dès le premier malaise ressenti. Les signes les plus fréquents sont des maux de tête, des vertiges et des nausées. **TH.M.**

Travaux Modification de circulation sur la route du Mandement

Chantier mobile sur huit mois pour les SIG, qui vont «étendre leur réseau de froid à distance aux bâtiments de la Zimeysa». Dès ce lundi et jusqu'à fin octobre, il faut s'attendre à des ralentissements à la route du Mandement, la route du Nant-d'Avril et dans le quartier des Vergers. Des panneaux de déviation indiqueront les itinéraires à suivre, conséquences directes des réductions et des déplacements de voies de circulation qui seront réalisés. **TH.M.**

Accident



La contre-route qui longe le parc des Eaux-Vives. Depuis samedi en début d'après-midi, il lui manque un candélabre. Couché par une Porsche Cayenne noire roulant en direction de la rampe de Cognoy. Au volant, un jeune homme de cette ville né en 1991, parti en embardée dans des circonstances que l'enquête devra déterminer. Il est blessé. Police, pompiers et ambulance sur place. Les éventuels témoins peuvent s'annoncer au 022 427 64 50. **TH.M.**

Fait divers Vol à l'étalage en version tablette numérique

Samedi 14 février, vers 18 h, le service de sécurité d'un grand magasin de la Rive droite a interpellé un individu affairé à rompre le système de sécurité relié à une tablette numérique. Dans son sac se trouvaient déjà deux autres appareils numériques dont les antivols avaient été retirés. Le montant total du larcin s'élevait à près de 3000 francs. Une patrouille de police s'est rendue sur les lieux afin de prendre en charge le prévenu. L'homme est né en 1967, originaire du Portugal et domicilié à Genève. **TH.M.**

Interpellation

30

A la vue de la police, il a tenté de se séparer d'un sac en plastique en le jetant dans une poubelle. La poubelle est sur la place des Volontaires et les agents ont tout vu, ce samedi en début de soirée. Au fond du sac, 30 boulettes de cocaïne et 5 pilules d'ecstasy. Sous le bonnet et dans les poches du jeteur, 13 sachets de marijuana. Dans son slip, 742 francs en cash. Lors de son audition, le prévenu a dit que la drogue n'était pas destinée à la vente. Du gardiennage de stupéfiants en somme, pour rendre service à des amis. Avant de passer devant le Ministère public. **TH.M.**